

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-
CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)



« *Nihil nisi a numine* »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit le six du mois de JUIN à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 31 Mai 2018 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etait absent : M. Paul DAVIN

Etaient absents et représentés : M. Benoît GOSSELIN ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, M. Christian PARISSON ayant donné pouvoir à M. Pierre-Yves MOTTE.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE EVENEMENTIEL

Le Maire PROPOSE à l'assemblée de VOTER les subventions au titre de l'année 2018 aux associations à caractère évènementiel selon le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS A CARACTERE EVENEMENTIEL	SUBVENTIONS
TOUR PACA des jeunes cyclistes	800 €
Plaisir des papilles (festival des brasseurs)	2.500 €
Les excentrés	1.400 €
	4.700 €

A la majorité, le CONSEIL MUNICIPAL vote les subventions désignées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le 6 Juin 2018

Membres en exercice :	19
Membres présents :	16
représentés	2
Pour :	15
Abstention :	3
Contre :	0

Pour copie conforme

Le Maire
Laurent DAUMARK

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200034502-20180606-20180606-0037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2018

Publication : 11/06/2018

